



& COLLECTIF NATIONAL DES FORMATEURS TICE (ATICE, ATUIC, MATICE, CTICE, EATICE, IFIP, ERIP, CEN...)

SYNTHESE DE L'ENQUETE NATIONALE SUR LES PERSONNELS ASSURANT DES MISSIONS TICE ("XTICE") DANS L'EDUCATION NATIONALE.

SECONDE PARTIE : ENQUETE INDIVIDUELLE



Nous remercions l'ensemble des collègues qui ont renseigné et précisé cette enquête ainsi que ceux qui l'ont conçue et mise en œuvre.

PREAMBULE

Depuis une trentaine d'années, avant que l'école n'entre dans l'ère du numérique, c'est le numérique qui est entré dans l'école. A partir des années IPT¹ (1985), les enseignants pionniers de « l'informatique à l'école » (on ne disait pas alors « numérique », tant les ressources étaient pauvres) se sont faits remarquer par leur hiérarchie pour leurs usages innovants. Dotés de compétences pédagogiques de part leur formation d'instituteurs et leurs pratiques, ils se sont distingués par leurs esprits prompts à se débrouiller dans les méandres de ces technologies naissantes. Autodidactes ou dotés de formations techniques antécédentes à leur entrée dans l'EN ou marginales à celles-ci, ces pionniers vont être le fer de lance de l'institution afin de promouvoir l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication².

Ces technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) amplifiant leur emprise sur la société deviennent donc incontournables dans l'Education. L'institution n'ayant pas anticipé cette révolution, la formation initiale ne prendra en compte que du bout des doigts et tardivement ces technologies appliquées à l'enseignement, pensant qu'il était vain d'enseigner les usages aux outils numériques, comme elle le fit naguère avec l'imprimerie et les outils développés par les pédagogues des courants de l'école nouvelle.

L'EN doit donc se résoudre à utiliser les compétences en interne qui émergent ici et là. Compétences et usages divers utilisées de façon brute, sans mise à niveau, sans formation de ceux qui allaient devenir formateurs, porteurs de la parole institutionnelle. Et les emplois qui devaient être temporaires, le temps que les nouvelles générations intègrent l'outil à leurs pratiques pédagogiques, vont perdurer plus que ce qui était attendu. En effet, malgré des pratiques numériques croissantes parmi les nouveaux arrivants, les usages stagnent... Et les sollicitations augmentent : B2i³, BE1d⁴, ENR⁵, ENT⁶, M@gistere⁷, TNI⁸, tablettes...

Trente ans après, il était nécessaire de faire le point sur ces personnels ignorés du grand public comme de l'Institution qui n'a même pas réussi à les nommer de façon unique, preuve s'il en est de son embarras et du manque de pilotage national de ce dispositif.

Qu'ils soient MATICE, ATICE, FTICE, ERIP, IFIP, CEN, CTICE, MAI, ETATICE, AFTICE, ERIP... maîtres, professeurs, qualifiés ici de « formateurs », là d'« animateurs », coincés entre PE et CP, 600 xTICE comme nous les appellerons dorénavant dans ce document sont en quête d'une reconnaissance et de missions déterminées.

C'est que, dans le premier degré, il n'existe que peu de perspectives de changement de fonction pour un professeur des écoles. Soit il devient « directeur » d'une école en s'inscrivant sur une liste d'aptitude après validation de sa candidature par l'inspection du premier degré, soit il devient maître-formateur en obtenant une certification supplémentaire (CAFIPEMF⁹ « généraliste » ou avec option¹⁰). Doté de ce sésame, ouvrant sur des fonctions de formateur en circonscription, il pourra postuler sur un poste de Conseiller Pédagogique où il sera admis après entretien. Dans tous les cas il n'y aura pas ou très peu de formations préalables à la prise de fonction. Mais il bénéficiera alors de la valorisation de ses fonctions par une indemnité spécifique.

¹ Plan Informatique Pour Tous

² Cf. par exemple le paragraphe qui leur est consacré dans le rapport de l'IGEN de juin 2011 « Le plan Ecole numérique Rurale ». p.18-19 (IGEN 2011 – rapporteurs : J.L. DURPAIRE et A. BRUNET)

³ Brevet Informatique et Internet

⁴ Base-Elèves 1^{er} degré : système d'information du premier degré gérant les effectifs élèves et leurs répartitions dans les classes et écoles.

⁵ Ecole Numérique Rurale : opération partenariale (MENRT et communes) visant à doter les écoles de salles mobiles, de TNI et de services numériques.

⁶ Espace Numérique de Travail : espaces de stockage dans les nuages, services et outils numériques en ligne.

⁷ M@gistere : plateforme nationale de formation à distance

⁸ TNI : Tableau Numérique Interactif (ou TBI, ou VPI pour Vidéoprojecteurs interactifs)

⁹ CAFIPEMF : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur Professeur des Ecoles Maître Formateur)

¹⁰ EPS, Langues... ou TRE (Technologie et Ressources Educatives)

Fédérés autour de la liste ATICE depuis quinze années, les xTICE communiquent, s'entraident, échangent, s'informent. À l'heure où le ministère revalorise certaines fonctions et indemnise des activités particulières, les xTICE se sont sentis quelque peu oubliés.

Ils ont donc décidé en décembre 2013 de réaliser un état des lieux de leurs fonctions. Après la publication de « Paroles de FTICE » sur le blog du Collectif et le site de l'AFT-RN, deux enquêtes nationales ont été lancées.

Les résultats de l'enquête nationale lancée à l'initiative de la liste ATICE de l'AFT-RN¹¹ auprès de ses membres, reflètent ce sentiment d'illisibilité des missions tant elles diffèrent d'une académie à l'autre, d'un département à l'autre, voire d'une circonscription à l'autre, en fonction des compétences, des personnalités des xTICE et de ceux qui les ont missionnés. Différences de statuts, de moyens de fonctionnement, de périmètre d'action, de charges de travail, de quotité d'activité dédiée et bien entendu de valorisations administrative et financière.

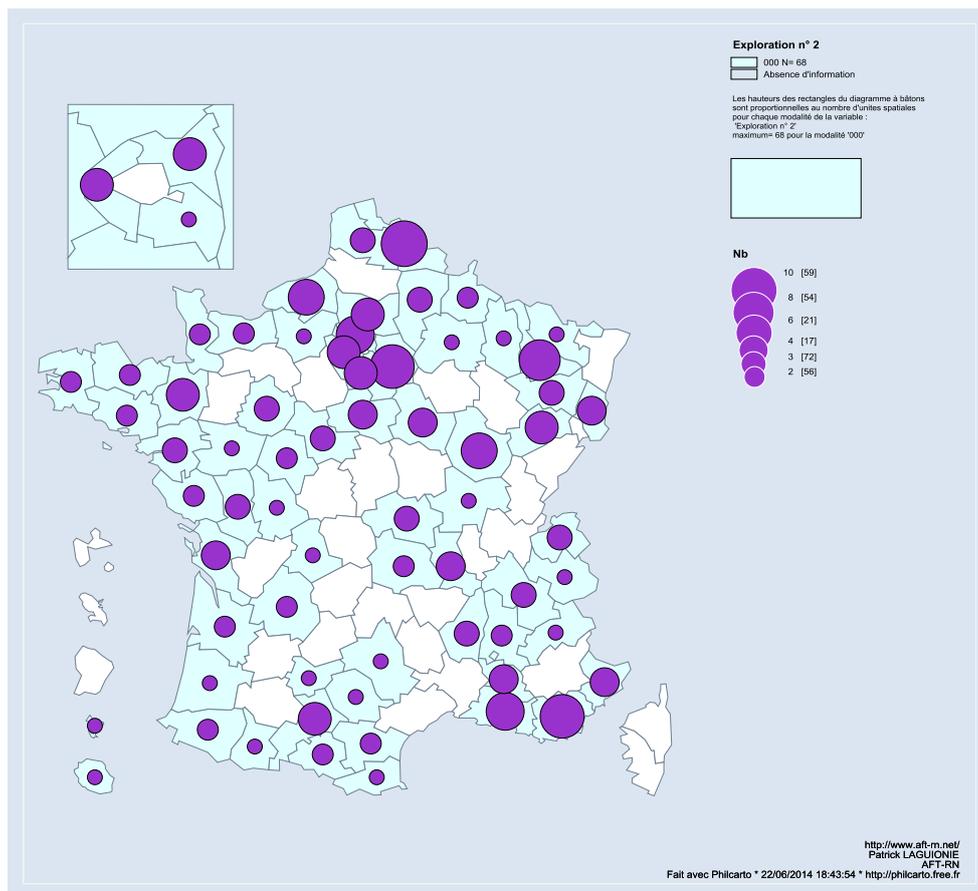
Il est temps que l'institution se saisisse de ce problème et, en concertation avec les XTICE, puisse définir des missions, des statuts, des indemnisations communes sur l'ensemble du territoire.

Cette seconde enquête concerne l'état des lieux pour chaque « poste » étiqueté « xTICE ».

Patrick LAGUIONIE
Rapporteur de l'enquête
Chargé de mission TICE
DSDEN de la Gironde

¹¹ AFT-RN : Association des Formateurs TICE – Réseau National

RÉPARTITION DES REPONSES SUR LE TERRITOIRE



L'enquête a été renseignée par 213 enseignants provenant de 68 départements différents. Selon les départements les réponses varient de 1 à 10.

QUELLE EST VOTRE APPELLATION ACTUELLEMENT (ATICE, MATICE, MAI, ETC.) ?

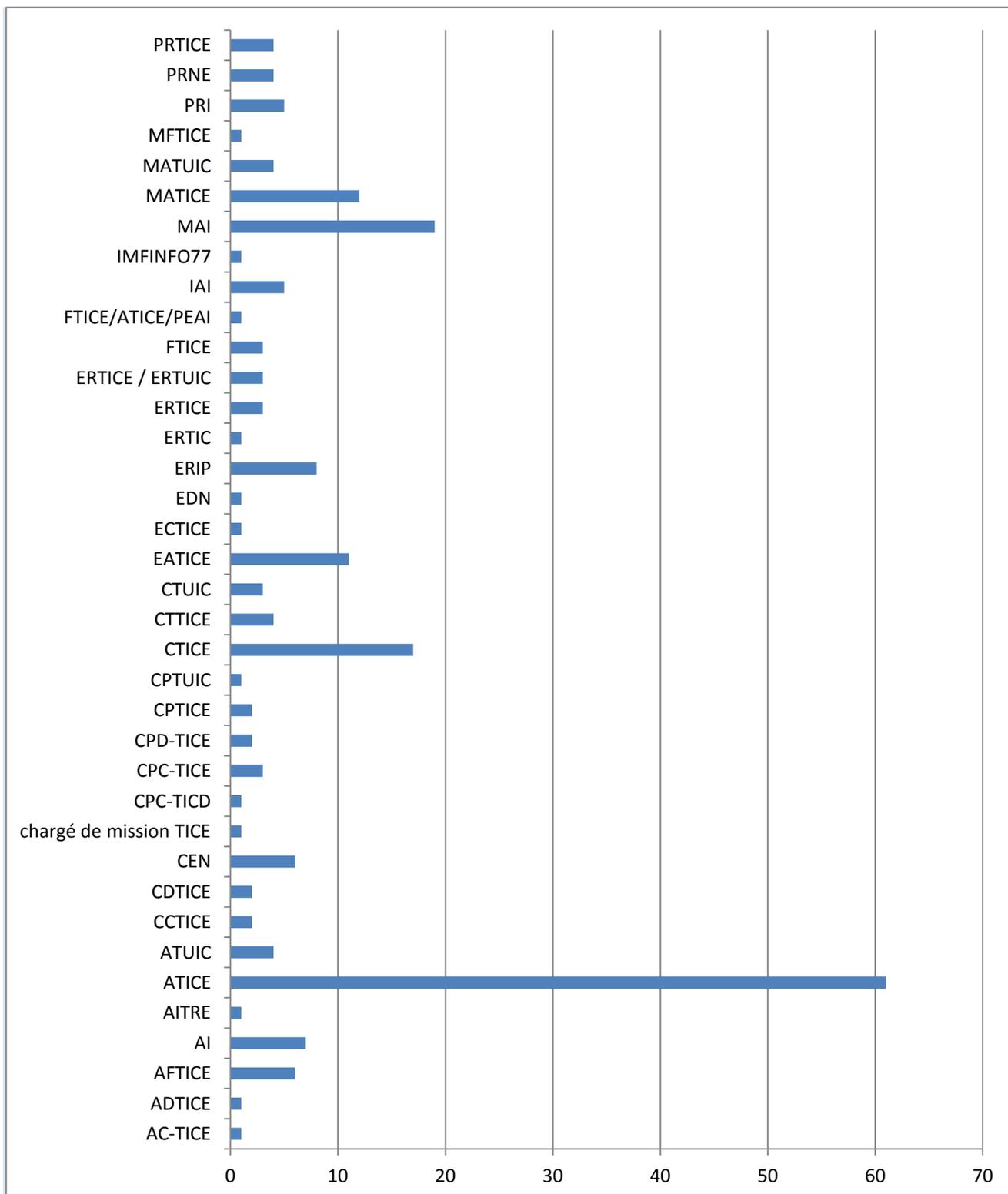
Sur les 213 réponses au questionnaire xTICE individuel proposé par l'AFT-RN on ne trouve pas moins d'une trentaine de sigles désignant notre fonction.

Au-delà du côté anecdotique de ce constat, on peut en déduire aisément que la fonction n'a pas de cohérence nationale et que chaque direction départementale utilise sur son territoire ces enseignants partiellement ou totalement déchargés comme elle l'entend.

xTICE : une fonction qui ne peut être désignée correctement ? Une fonction fourre-tout ? Une fonction à tout-faire ? xTICE, factotum technico-pédagogique ?

Les appellations sont également révélatrices des bouleversements induits par les TICE dans l'enseignement. Comment qualifier ce qui n'est pas une discipline et qui se veut un outil aux services des enseignants et des élèves : informatique ? Technologie ? Communication ? Information ? Documentation... Il faut dire qu'avec des NTIC qui sont devenues des TIC puis des TICE, des TUIC, et bientôt les TUID... ça n'aide pas vraiment.¹²

¹²NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication - TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement – TUIC : Technologies Usuelles de l'Information et de la Communication – TUID : Technologies Usuelles de l'Information et de la Documentation.



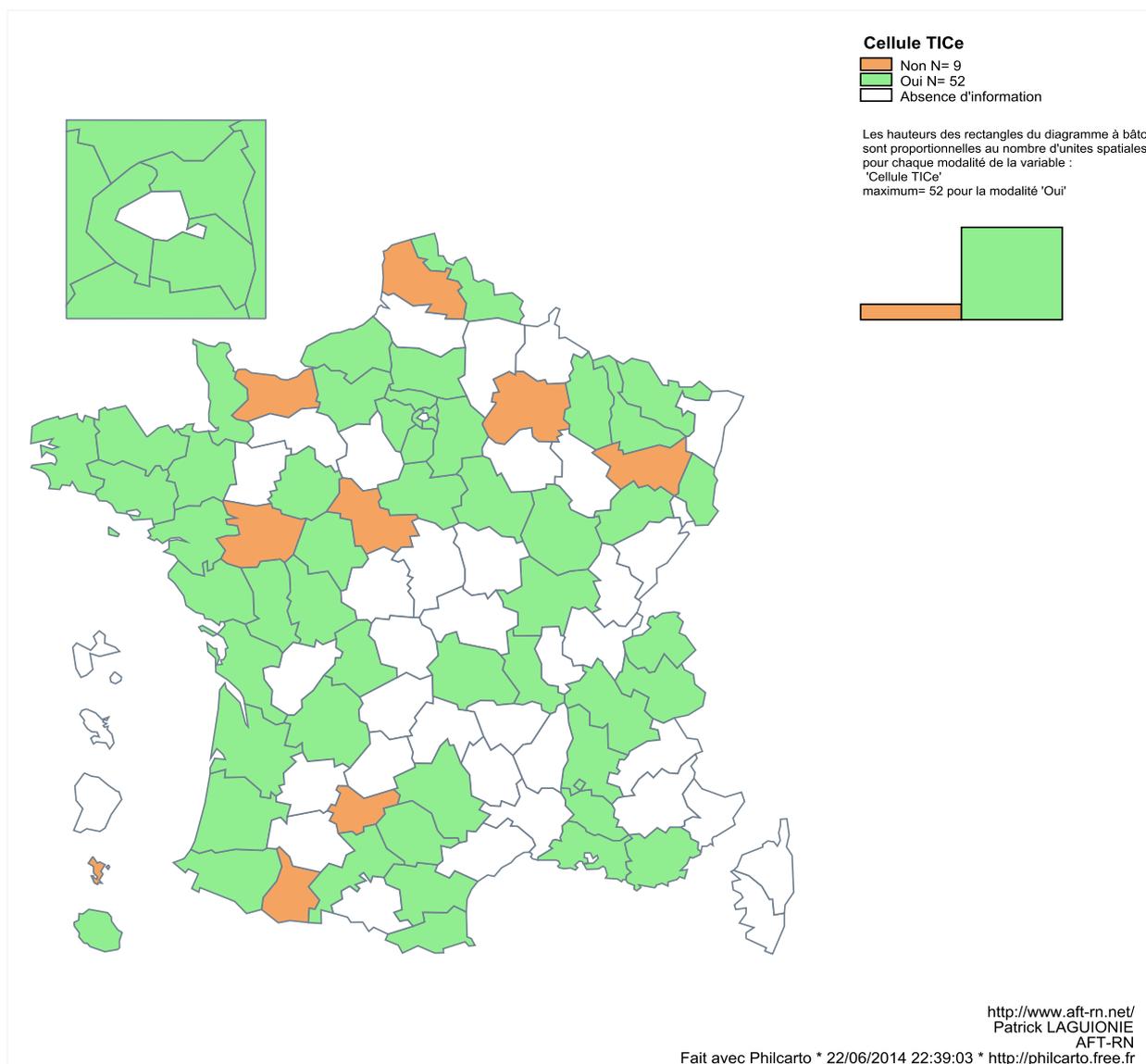
ORGANISATION ACTUELLE DU DEPARTEMENT : Y A-T-IL UNE CELLULE TICE ?

Cette question nous paraissait anodine... les réponses montrent qu'elle ne l'était pas.

En effet on aurait pu penser que les remontées individuelles convergeraient sur une réponse positive ou négative. Il n'en est rien : les xTICE de 21 départements, soit presque un tiers du panel, ne sont pas d'accord sur la présence ou non de cette cellule.

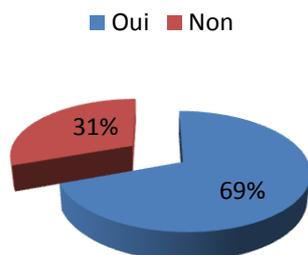
On peut en déduire que cette cellule n'est pas institutionnalisée, peu formalisée ou peu affichée au sein des départements concernés pour que les principaux intéressés ne la connaissent pas.

Afin de produire des statistiques, nous avons opté pour une réponse positive quand un seul membre signalait cette présence. Les données sont donc à considérer avec précaution.



La grande majorité des départements représentés a mis en place une cellule départementale TICE

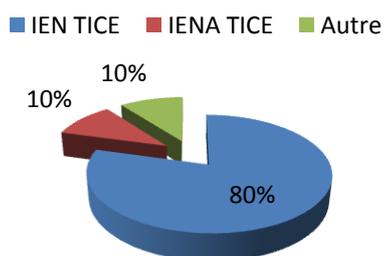
xTICE membre de la cellule TICE départementale?



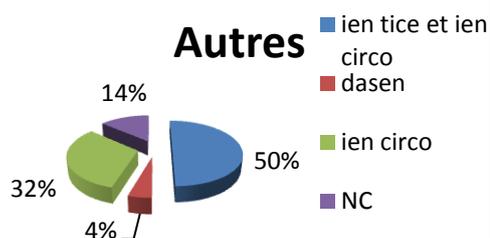
Quand elle existe, 69% des xTICE interrogés font partie de cette cellule.

LE XTICE ET SON SUPERIEUR HIERARCHIQUE

supérieur hiérarchique du xTICE



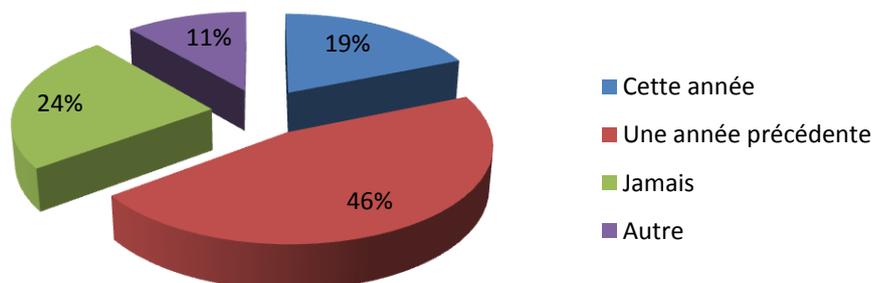
Autres



Les xTICE dépendent majoritairement de l'IEN TICE départemental qui est parfois également l'IENA.

LE XTICE ET LA LETTRE DE MISSION

Lettre de mission



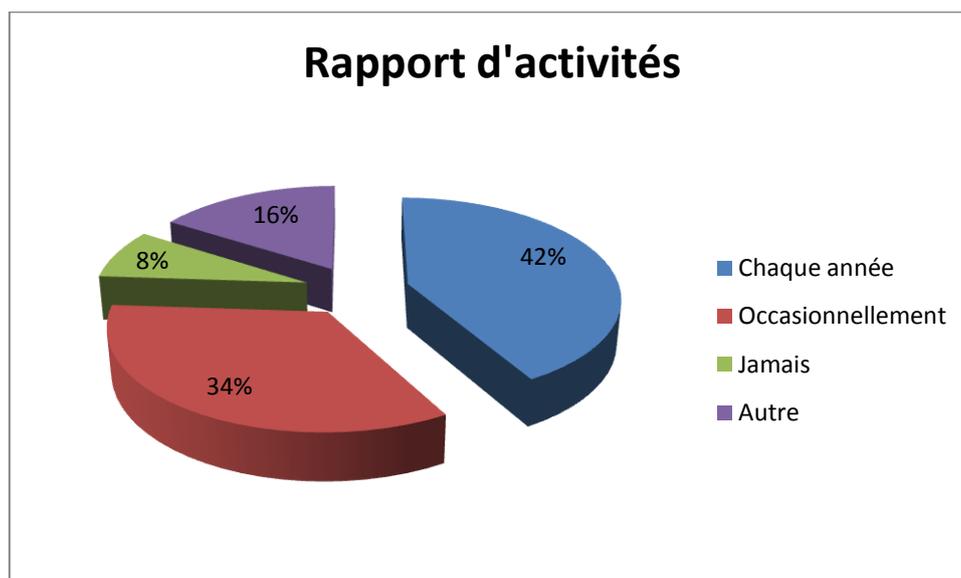
Un quart des xTICE n'a pas de lettre de mission.

Parmi les autres réponses on note :

- en cours d'élaboration
- depuis 3 ans.
- cahier des charges
- lors du recrutement. Profil.
- certains mais pas moi
- Elle est reconduite tacitement
- profil de poste au recrutement
- il y a longtemps
- depuis ma nomination
- oui au départ mais qui évolue
- tous les ans
- profil de recrutement
- sur 3 ans
- je ne sais pas
- en cours
- 10 ans
- Une lettre qui date de 2005 dans la quelle aucune mission n'est spécifiée...
- tous les 2 ans
- en cours de rédaction
- Y'en a eu; mais y'en n'a plus...
- depuis 4 ans
- Quand je suis rentrée il y a 8 ans; il y en avait une.
- Profil de poste

LE XTICE ET LE RAPPORT D'ACTIVITES

Vous demande-t-on de rédiger un rapport d'activité ?



Une petite majorité de xTICE rédige un rapport d'activité annuel. Parmi les 34% de commentaires « Autres », 58% des xTICE interrogés indiquent qu'un rapport d'activités est seulement demandé à l'occasion d'une inspection.

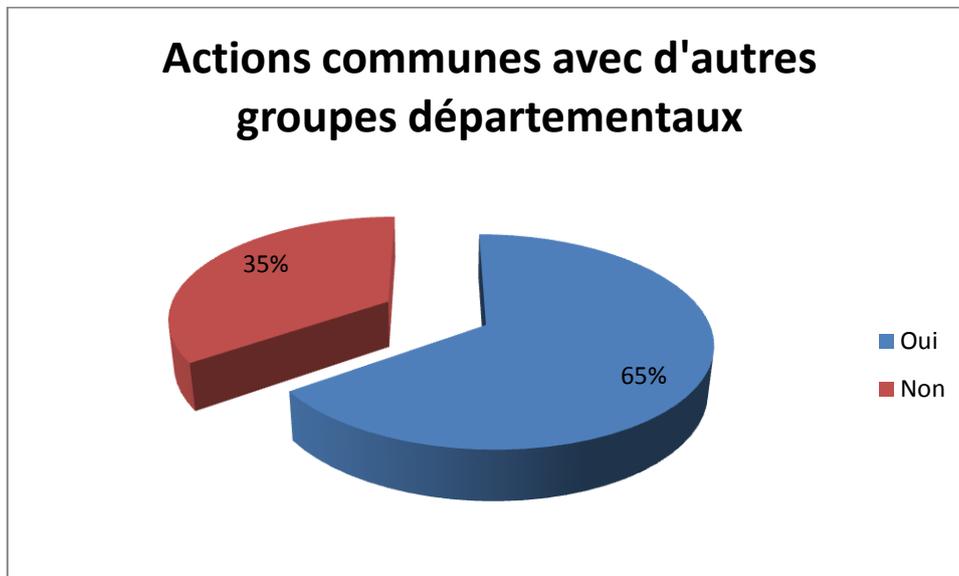
Autres réponses :

- base de données à remplir au long de l'année
- 1 an sur 2
- semestriel
- semestriel
- un IEN sur les 2
- demandée dans la lettre de mission chaque année dans les faits au moment de l'inspection
- En théorie chaque année en pratique Occasionnellement
- Je le fais mensuellement pour chaque IEN dont je "dépends"
- l'année prochaine
- tous les ans

- Entretien annuel rapport activités
- On ne me demande pas mais je fais.
- lors de l'inspection
- J'en propose un mais mon IEN ne me l'a jamais demandé.
- Oui mais en circo et pas au niveau départemental

LE XTICE ET LES AUTRES GROUPES DEPARTEMENTAUX

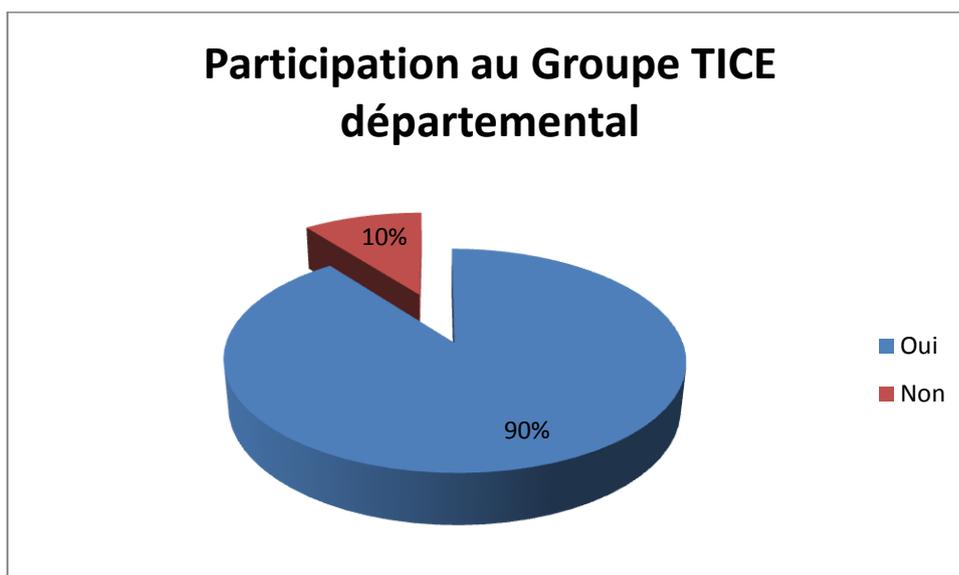
Avez-vous dans votre mission des actions communes avec d'autres groupes départementaux ?



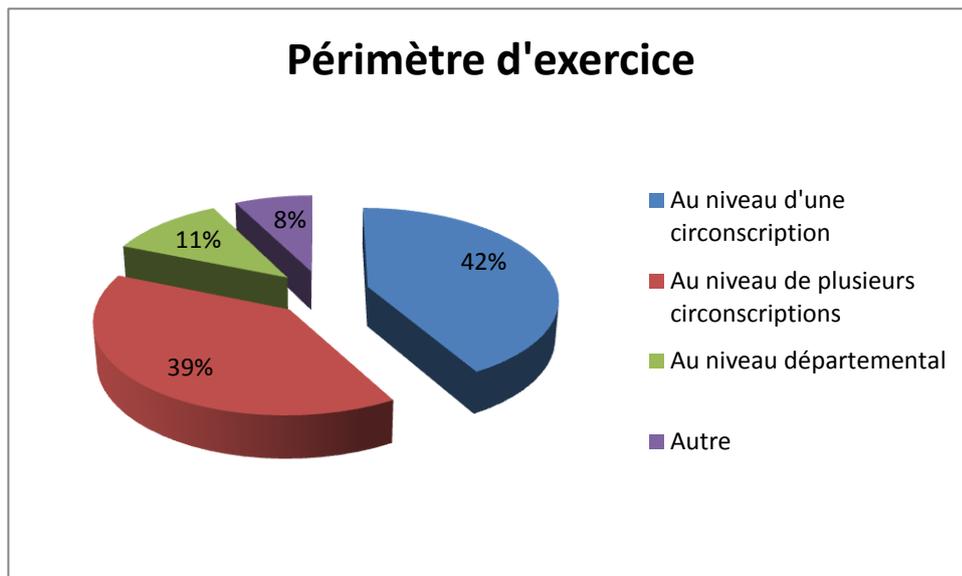
Les xTICE sont associés majoritairement aux autres groupes départementaux. Leurs compétences sont nécessaires aux autres formateurs.

LE XTICE ET LE GROUPE DEPARTEMENTAL TICE

Vous réunissez-vous régulièrement au sein de ce qu'on pourrait appeler un groupe TICE départemental ?

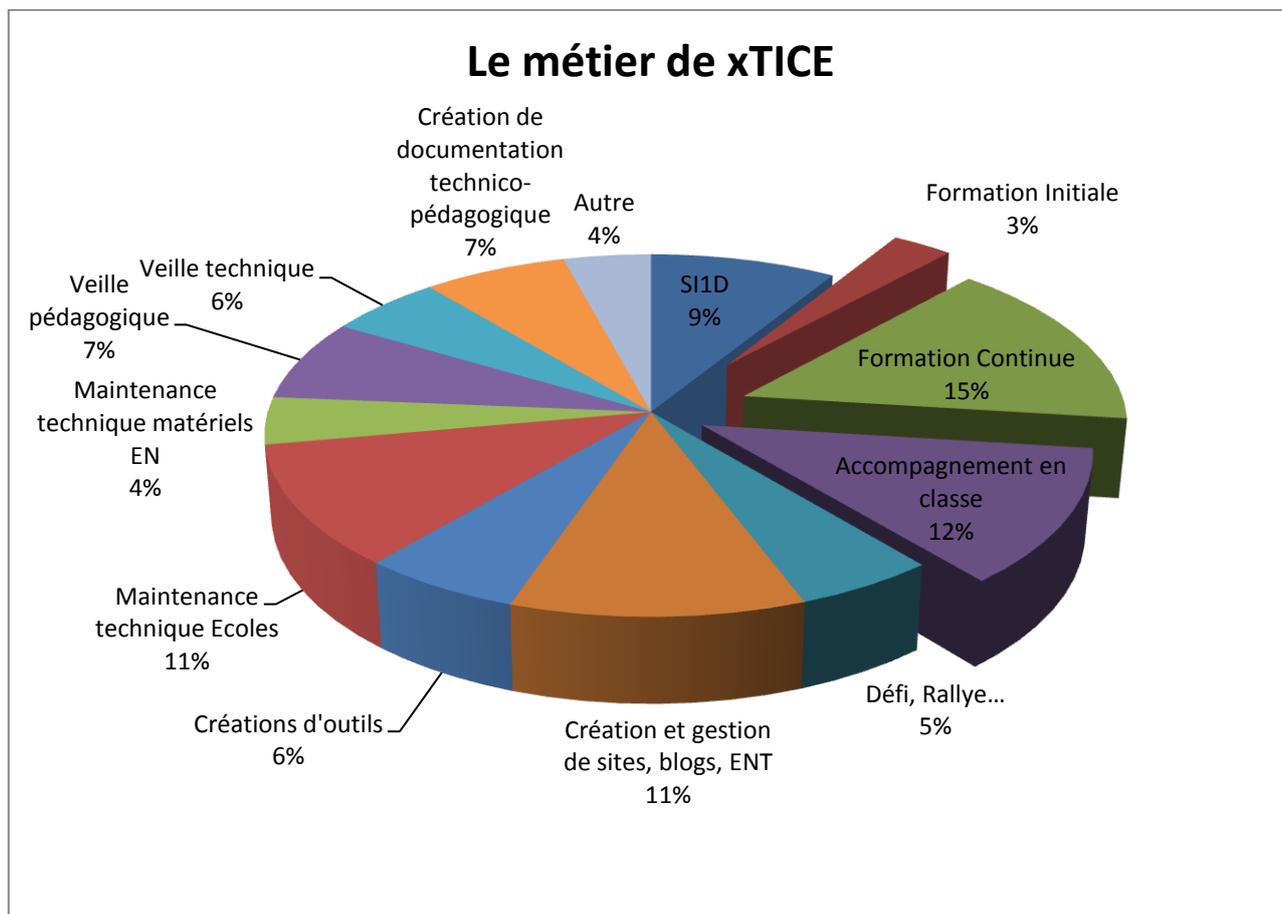


9 xTICE sur 10 déclarent participer à des réunions d'un groupe TICE départemental.



La fonction de xTICE s'exerce très majoritairement au sein d'une ou de plusieurs circonscriptions. Les 8% de réponses « Autres » indiquent des fonctions exercées pour partie au niveau local d'une ou plusieurs circonscriptions et pour une autre partie au niveau départemental.

REPARTITION DES TACHES EXPRIMEE EN POURCENTAGE (SUR TOUTE UNE ANNEE)



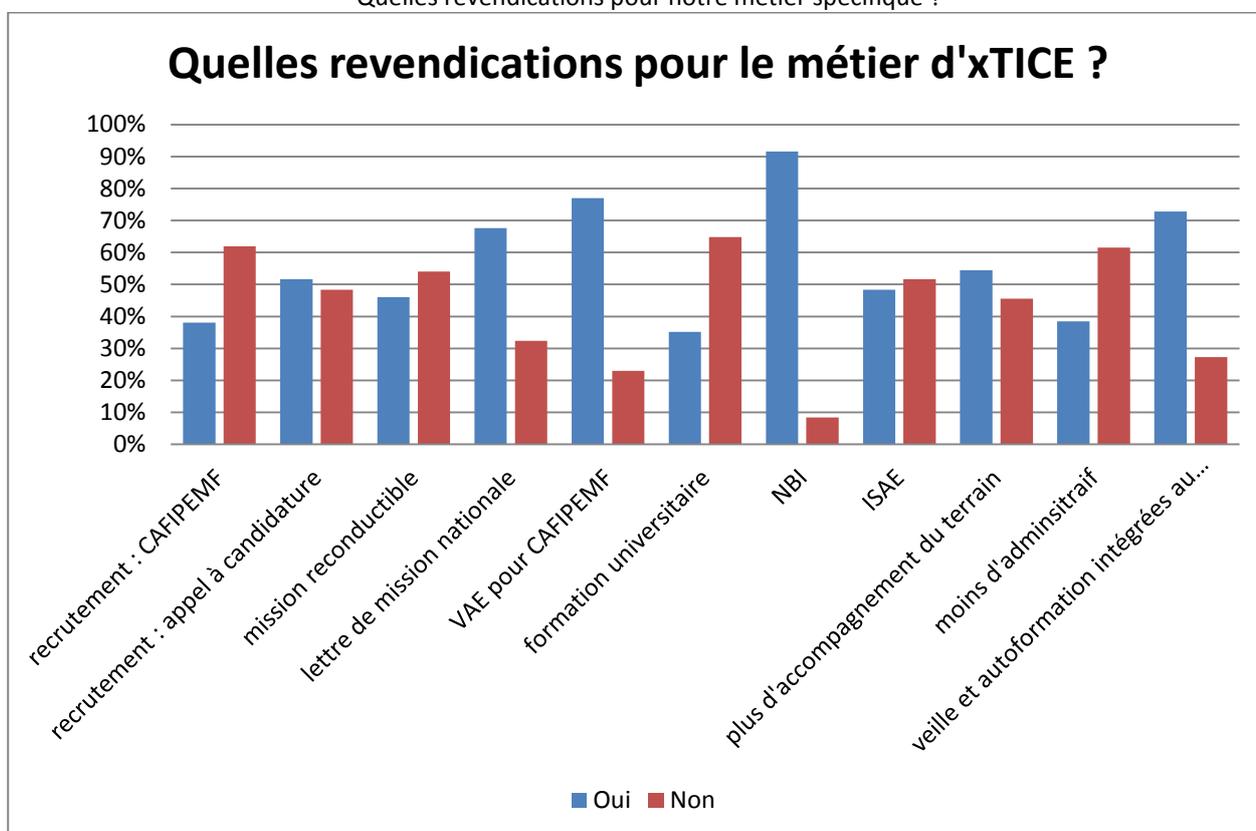
Sur les 213 réponses, nous avons dû en éliminer 35 qui fournissaient des résultats erronés (total des pourcentages inférieurs ou supérieurs à 100)

Au niveau national, la fonction de xTICE est organisée autour de 5 grandes fonctions classées ci-dessous par ordre d'importance:

- **Formateur :**
 - formation TICE au profit de la pédagogie (formation initiale ou continue, accompagnement en classe, création de documentation technico-péda) (37%) ;
 - formation et/ou maintenance administrative : Si1D (Base-Elèves) (9%)
- **Webmaster, développeur :** création et la gestion d'outils TICE (Blogs, sites, ENT, applications...) (17%)
- **Technicien :** maintenance technique (des matériels des écoles ou des matériels acquis par l'Education Nationale) (15%)
- **Enseignant innovant :** veille technico-pédagogique (13%)
- **Animateur :** animation (5%)
- Autres (4%)

LE METIER DE XTICE : NOS REVENDICATIONS.

Le recrutement de xTICE doit-il se faire dans l'avenir sur la base du CAFIPEMF ?
Quelles revendications pour notre métier spécifique ?



- Le CAFIPEMF n'est pas souhaité par les xTICE en poste, sans doute craignent-ils d'être accaparés par des fonctions qui ne correspondent pas à ce qui fait leur métier actuel.
- En ce qui concerne le recrutement, l'appel à candidature est souhaité... d'une courte majorité.
- Mission reconductible : les xTice interrogés ne souhaitent pas avoir une mission reconductible. Ce résultat est sujet à des interprétations différentes. Soit ils souhaitent ne pas être reconduits dans leur mission... ce qui paraît contradictoire comparé aux autres revendications, soit plus probablement ils souhaitent que la mission reconductible soit transformée en poste pérenne. En l'état le résultat de cet item est à lire avec précaution.
- Une lettre de mission nationale est demandée par 68% des xTICE interrogés.
- Si le CAFIPEMF n'est pas souhaité pour être recruté, il est demandé qu'une VAE soit possible pour l'obtenir.
- Une formation universitaire pour exercer les fonctions de xTICE n'est pas souhaitée.
- Une indemnité spécifique sous forme de points de NBI est privilégiée plutôt que de l'ISAE.

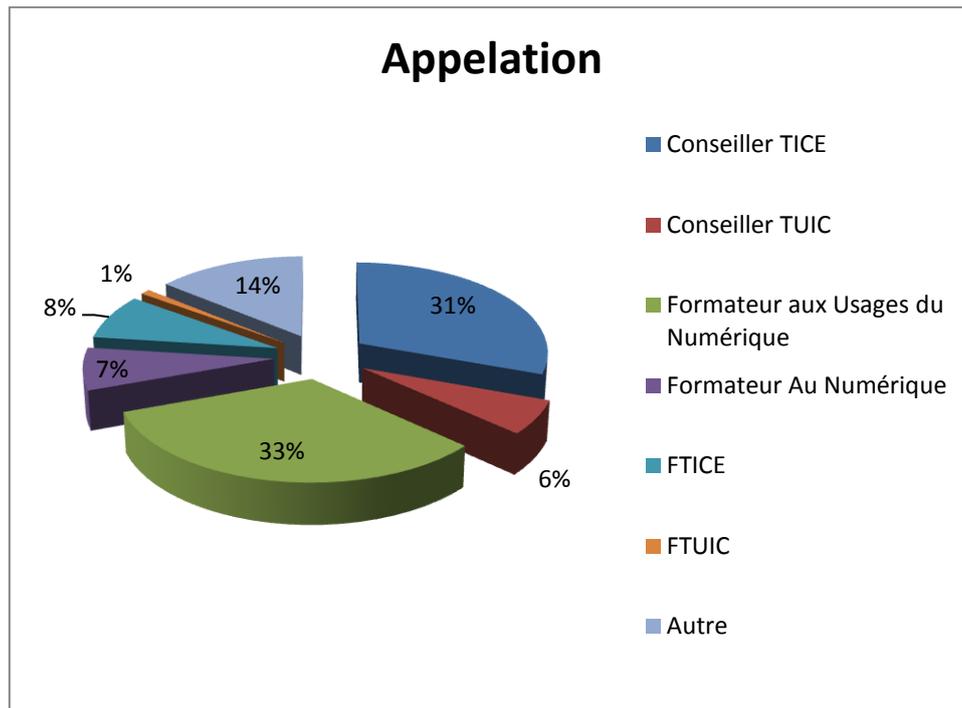
- En ce qui concerne les missions, il est souhaitable d'intervenir encore plus sur le terrain, mais pas forcément au détriment des actes « administratifs ».
- Enfin, sans surprise, la veille et l'autoformation doivent être reconnues partout comme partie importante du travail du xTICE.

Dans leurs revendications les xTICE mentionnent également :

- Des revendications sur **les moyens et les conditions d'exercice** de leurs missions :
 - **Déplacements** : Prise en compte des frais réels de déplacement ; Des moyens pour se déplacer; paiement des vrais frais (kilométriques; repas au moins un minimum)
 - **Equipements et locaux** : conditions de travail adaptées aux missions (locaux; matériel; connexions...); un ordinateur professionnel pas trop lent; du matériel à disposition pour prêter aux écoles ou faire des essais (5 ou 6 tablettes; point d'accès WiFi...);
- Des revendications sur l'exercice de la **fonction** :
 - **Reconnaissance** : Poste *reconnu*; identifié (1 par circonscription). Cf. CPC ; vers des postes de Conseillers Pédagogiques ; *Pérennité* des postes (sortir des missions) ; reconnaissance des spécificités du primaire de la part des DSDEN ou Rectorat (pas de fichiers Word ou Excel); de la reconnaissance des MATICE du 1er degré auprès du Rectorat pour travailler en lien avec les référents TICE des collèges ;
 - **Quotité acceptable** : *Temps plein circo* ; Poste à temps complet .Etre sur une seule circonscription ; Garder du temps en classe 25-30%. Décharge totale = perte de repère.
 - **Définition des missions** : *Lettre de mission* départementale. La lettre nationale semblerait trop générale et pas conforme aux attentes locales. Ou les deux ... Mise à disposition d'applications qui fonctionnent (ex: appli projet d'école); la mise à disposition d'applications réalisées au niveau au moins académique (et non départemental) dès qu'il y en a besoin (pour ne pas que chaque MATICE passe du temps à créer un outil "bricolé" qui sert à la même chose que les circos et départements voisins
 - **Un Statut** : Prise en compte des compétences acquises pour une *certification spécifique* à la fonction (pas pour le CAFIPEMF !); Prise en compte des compétences acquises (VAE) pour *un futur "statut" de Formateur aux Usages du Numérique* ; Egalité avec les conseillers pédagogiques car nous remplissons les mêmes fonctions de formateurs ; création d'une certification spécifique avec prise en compte des compétences acquises. ; si CAFIPEMF alors spécifique à la fonction de CTICE ; Mission de CPC au même titre que les autres CPC (avec passage du CAFIPEMF option TRE bien sûr) ; mieux que CAFIPEMF; la création de ce nouveau métier et sa reconnaissance
- **Des revendications pour une formation** : Des temps de formation prévus pour FUN ; VAE pour C2ie2
- **Des revendications financières** : indemnité de fonction; l'accès au grade à accès fonctionnel (GRAF) ; une bonification d'1 point comme les directeurs dans d'autres départements.

Ces revendications sont parfois antagonistes, elles reflètent en tout cas les débats qui ont eu lieu au sein de la liste ATICE.

Certaines de ces revendications pourront sembler incompréhensibles à certains tant est grande la diversité de traitement des missions, fonctions et indemnités associées. Certains xTICE demandent par exemple la création d'une fonction de CPC TICE avec un recrutement sur la base du CAFIPEMF TRE, alors que ce dispositif est déjà en place dans plusieurs départements. De même certaines indemnités sont accordées à des xTICE dans certains départements, mais faute de politique nationale au sujet de ces personnels, c'est loin d'être le cas partout.



Le terme qui remporte le plus grand succès est « FUN : Formateur aux Usages du Numérique »

Quelques idées d'appellations supplémentaires ont été proposées :

- Conseiller École Numérique
- animateur informatique
- Conseiller aux usages du Numérique
- Référent aux Usages Pédagogiques du Numérique à l'École (RUPNE) !
- Professeur réfèrent numérique
- Conseiller départemental pour le numérique pédagogique
- Conseiller numérique
- Conseiller formateur au numérique
- Ertice ou Ertuic me convient bien (enseignant ressources en)
- CPD TICE ... pour les animateurs FTICE (F de formateur !)
- Conseiller Formateur TUIC
- CPCTUIC
- Animateur ou bien Personnel ressource TICE.
- CPC TICE

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La synthèse de cette enquête montre que les personnels œuvrant dans les TICE (xTICE), du fait de la diversité de leurs missions, ne sont pas considérés comme un véritable outil national destiné à faire entrer l'école dans l'ère du numérique. En effet, les DSDEN ont déployé au coup par coup ces « postes » jugés sans devenir et ne les utilisent que de façon mal contrôlée comme de simples variables d'ajustement en leur confiant des missions très variées bien souvent dictées par la politique de l'IEN local .

La fonction transversale de xTICE est une particularité qui ne peut être assimilée à une fonction de conseiller pédagogique telle qu'elle existe actuellement. D'ailleurs les DSDEN l'ont bien compris puisque seuls de très rares départements (4 cf. enquête départementale) ont opté pour la création d'un poste spécifique de conseiller pédagogique TICE en circonscription. Il est en effet à craindre que l'assimilation de ces deux fonctions entraîne une dilution des TUIC dans les nombreuses fonctions exercées par les conseillers pédagogiques en circonscription au détriment du développement des usages du numérique à l'école.

Le « métier » de xTICE est à construire, il est issu d'une histoire, d'une spécificité à la hauteur des enjeux de la refondation de l'école à l'ère du numérique.

Ce qui n'est qu'actuellement une vague fonction mérite bien d'être prise au sérieux pour devenir une fonction à part entière bénéficiant d'un statut national particulier accompagné de la reconnaissance nécessaire.

Une grande majorité de xTICE revendique des postes à temps plein sur des missions clairement définies par une déclinaison départementale d'une lettre de cadrage nationale. Il est souhaitable que le recrutement se fasse sur d'autres critères que le CAFIPEMF TRE dès lors que des fonctions de Conseiller Pédagogique TICE ne sont pas requises. Une véritable formation sera nécessaire pour ces personnels. Et bien entendu des moyens seront nécessaires : moyens matériels pour exercer les fonctions requises (comment parler tablettes si l'on n'est pas capable d'en montrer, de les avoir testées ?), indemnités de déplacements et bonification indiciaire sous forme de points de NBI avec accès au GRAF.

C'est à ces conditions que le slogan « Faire entrer l'Ecole dans l'ère du Numérique » ne sera pas qu'un simple souhait mais bien une inflexion très forte d'un gouvernement sur la politique de son système éducatif.

Dès à présent, faisons le répertoire des souhaits des colistiers de la liste ATICE, en matière d'appellation, de mission, de reconnaissance, et j'en passe...

En toute démocratie.

Nous ferons valoir ces revendications auprès de qui de droit et de qui voudra bien nous soutenir...

Etat des lieux des missions actuelles

*** Quel est votre département ?**

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Réponse

Votre nom ou pseudo ?

Réponse

Votre adresse mél pour vous contacter si nécessaire ?

Réponse

*** Quelle est votre appellation actuellement (ATICE, MATICE, MAI, etc.) ?**

Réponse

*

Précisons l'organisation actuelle de votre département

Y a-t-il une cellule TICE ?

Oui

Non

*

Faites-vous partie de cette cellule TICE départementale ?

Oui

Non

*

Dépendez-vous d'un IEN TICE, d'un IENA TICE ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

IEN TICE

IENA TICE

Autre :

*** Avez-vous une lettre de mission ?**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Cette année
- Une année précédente
- Jamais
- Autre :

*** Vous demande-t-on de rédiger un rapport d'activité ?**

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Chaque année
- Occasionnellement
- Jamais
- Autre :

*** Avez-vous dans votre mission des actions communes avec d'autres groupes départementaux ?**

- Oui
- Non

*** Vous réunissez-vous régulièrement au sein de ce qu'on pourrait appeler un groupe TICE départemental ?**

- Oui
- Non

*

Comment effectuez-vous principalement votre mission ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Au niveau d'une circonscription
- Au niveau de plusieurs circonscriptions
- Au niveau départemental
- En détachement auprès du CDDP
- Autre :

*

Quelle est la répartition des tâches exprimée en pourcentage (sur toute une année) ?

Cela n'est pas facile, certes, mais permettra un traitement plus facile, plus intéressant et certainement plus percutant.

Seul des nombres sont acceptés.

SI1D

Formation initiale

Formation continue

Accompagnement en classe

Activités d'animation (défi, rallye, ...)

Création et gestion de site/blog/ENT...

Création d'outils

Maintenance technique école(s)

Maintenance technique matériel EN

Veille pédagogique

Veille technique

Création de documentation technico-pédagogique

Autre à préciser

Et maintenant que voulons-nous ?

*** Le recrutement de xTICE doit-il se faire dans l'avenir sur la base du CAFIPEMF ?**

Oui

Non

*** Quelles revendications pour notre métier spécifique ?**

Cochez la ou les réponses

Appel à candidature dans le cadre du mouvement

Mission reconductible

Lettre de mission nationale

Prise en compte des compétences acquises (VAE) pour le CAFIPEMF

Formation en université (formation de formateurs)

NBI (indemnité mensuelle, intégrée au prorata des années en supplément de pension pour la retraite)

ISAE (Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Elèves, indemnité forfaitaire comme dans le secondaire)

Plus d'accompagnement du terrain

Moins d'administratif

Prise en compte dans notre temps de travail de la veille et de l'autoformation

Autre :

*** Quelle appellation nouvelle souhaitez-vous ?**

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

FTICE

FTUIC

Formateur Au Numérique

Formateur aux Usages du Numérique

Conseiller TICE

Conseiller TUIC

Autre :